

Depuis 2001, je n'ai eu de cesse de proposer des implantations d'entreprises sur la Plaine Flageul à Tomblaine. Le Grand Nancy m'en a systématiquement empêché pour privilégier le développement par exemple du quartier entre Meurthe et Canal à Nancy, organisant ainsi des équilibres budgétaires précaires pour la Ville de Tomblaine par un traitement inégalitaire vis-à-vis d'autres communes.

Le Grand Nancy a spéculé en achetant à l'état les terrains de la Plaine Flageul à l'euro symbolique et nous pose sans arrêt des complications lorsque des entreprises veulent venir s'installer à Tomblaine sur ces mêmes terrains. Cette situation doit cesser.

Le 14 juin dernier j'écrivais à André Rossinot et je n'ai pas reçu la moindre réponse depuis :

«Depuis trois ans, vous avez confié un certain nombre de responsabilités à Madame Debord à des fins politiques pour lui permettre d'exister.

Celle-ci utilise ses compétences pour régler ses comptes. C'est ainsi, qu'il y a trois ans, nous avons subi une première invasion de caravanes sur la Plaine Flageul qui était pilotée par les personnels du Grand Nancy.

Ces caravanes se sont installées sur la Plaine Flageul à Tomblaine et sont restées ainsi en permanence pendant tout l'été.

Depuis nous n'avons eu de cesse d'être envahis systématiquement. Ces gens du voyage ont pris l'habitude de venir à cet endroit où elles ont été invitées une première fois et où vous avez toujours empêché l'installation d'entreprises. A chaque fois, c'est la même histoire, on nous dit que l'interlocuteur est un pseudo pasteur (cela me pose véritablement des questions quant au fonctionnement laïque de notre République).

On nous dit qu'ils ne resteront que 15 jours, le temps d'échapper aux procédures d'expulsion. Le Grand Nancy traîne pour engager les procédures et ces gens-là s'installent pour des mois. Quand ils partent, ils ont tout cassé et le Grand Nancy n'engage jamais de procédure pour leur faire payer la casse.

Ainsi, le dernier envahissement à Tomblaine sur la Plaine Flageul a eu lieu du 25 novembre 2016 au 23 janvier 2017. Les gens du voyage ne se sont pas contentés d'occuper illégalement ce terrain, ils ont tout saccagé et en particulier, sur la piste de karting : grillage arraché (30 m de clôture), portail arraché, chalet détruit, tonnelle détruite...

Depuis le mois de février, la société AJ Loisirs qui exploite cette piste de karting contre un loyer, est empêchée de travailler. Les tas de terre qui avaient été installés par les services du Grand Nancy, puis enlevés, ont rendu l'accès impraticable. Il en résulte un manque à gagner de 8000 € par mois pour cette société. Que fait le Grand Nancy ? Le Grand Nancy a-t-il engagé une procédure pour faire payer les casseurs ou cela sera-t-il réglé avec l'argent public une fois de plus ?

Alors que tous ces problèmes n'ont toujours pas été résolus, ce dimanche 11 juin, lors du premier tour des élections législatives, une centaine de caravanes est arrivée comme par hasard à Tomblaine et s'est installée sur le même secteur, après avoir découpé des grillages. L'eau est détournée illégalement. Ces gens-là ne s'en iront que lorsqu'ils l'auront décidé. Nous sommes dans une zone de non-droit, délibérément organisée par le Grand Nancy.

Chaque fois, on nous fait des promesses. On nous explique que la décision a été prise de fermer l'aire du Zénith (pourquoi ?). Madame Debord est venue il y a deux ans en mairie de Tomblaine pour nous promettre publiquement que dans les trois mois, une solution allait être trouvée dans l'espace du Grand Nancy, c'était un mensonge de plus. Aucune promesse n'est tenue. Cette compétence n'est pas assumée et les responsabilités ne sont pas prises.

À la Métropole

Grand Nancy Métropole
lundi 17 juillet 2017 12:38

Monsieur le Président, je vous demande d'engager immédiatement les démarches pour que ce terrain, appartenant au domaine privé de la collectivité, soit libéré au plus vite. Je vous demande de saisir le Tribunal de Grande Instance et que le constat par huissier soit fait le plus rapidement possible (d'habitude, il faut plusieurs jours, voire plusieurs semaines pour que la démarche soit faite). Je souhaite au plus vite qu'une ordonnance d'expulsion soit notifiée, pour que la sérénité revienne à Tomblaine. Je vous demande aussi d'engager des poursuites pour que les casseurs paient.

Enfin je vous demande de me laisser implanter sur ma commune les entreprises que je propose depuis si longtemps pour que ces terrains ne soient plus dans cet état abandonnique permanent.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées. »

Sans réponse à ce courrier j'ai constaté que les gens du voyage qui se sont installés comme par hasard le dimanche 11 juin, jour du premier tour des élections législatives sont restés plusieurs semaines sans être inquiétés après avoir détruit les barrières et un certain nombre d'équipements publics (une borne enlevée, 2 barrières détruites, plus de compteur d'eau, la borne incendie et le branchement électrique qui n'étaient plus en état à leur départ). Je n'ai aucune information de la part du Grand Nancy et je suis persuadé qu'aucune procédure n'a été engagée pour que les casseurs paient.

Je n'ai toujours aucune information sur la situation de la société AJ Loisirs et sur les difficultés qu'elle aura rencontrées à cause de cette gestion catastrophique du Grand Nancy. Cette entreprise ne peut pas avoir d'activité puisque les travaux n'ont toujours pas été faits par le Grand Nancy, c'est pour elle une perte sèche et c'est de fait une perte de recettes en loyers pour la société qui exploite le site de l'aérodrome. Quel gâchis !

Mais pire encore alors que les terrains de la Plaine Flageul sont interdits depuis de nombreuses années d'accès aux gamins de Tomblaine et que des baraquements minables sont installés sans aucune autorisation pour servir de vestiaires. Ces espèces de baraquements servent parfois aux amis des amis pour organiser des fêtes glauques.

Dans la nuit de vendredi à samedi un de ces baraquements a brûlé. Dans la journée de dimanche comme d'habitude 130 caravanes sont arrivées pour envahir le terrain de football (qui appartenait dans le passé au CHU de Nancy). Cela va se passer comme d'habitude ils auront cassé pour entrer par effraction ils resteront le temps qu'ils voudront, le Grand Nancy n'assume pas ses responsabilités et chaque fois que Valérie Debord est chargée d'une mission, le résultat est catastrophique. Quand le Grand Nancy rouvrira-t-il une aire de grand passage sur son territoire ? Les tomblainois sont excédés.

Hervé FERON.